

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Février 2018

Le début du mois de février s'est déroulé dans le prolongement du mois de janvier en termes de recul des protestations, et dont les raisons ont été évoquées dans notre dernier rapport.

Alors que les affaires commençaient à aller dans le sens des attentes du pouvoir, un nouveau problème surgit et redistribue les cartes. La Tunisie a été explicitement classée par les instances économiques européennes en tant que plateforme de blanchiment d'argent voire en tant qu'Etat finançant le terrorisme.

A un moment où nous faisons face à de nombreux problèmes économiques et financiers, les différentes franges sociales s'élèvent contre l'inflation des prix à la consommation et la

baisse importante de la valeur internationale de la monnaie tunisienne, tout en recevant les félicitations concernant les réalisations entreprises par le corps sécuritaire pour lutter contre le terrorisme en dépit de quelques imperfections limitées dans certaines régions montagneuses ; à un moment de début de la reprise dans le secteur du tourisme ; à un moment d'ouverture aux investisseurs étrangers ; à ce moment précis, nous apprenons que nous parrainons le terrorisme alors que nous le combattons et que nous sommes une plateforme de blanchiment d'argent alors que nous luttons contre la contrebande, le commerce parallèle et que nous résistons face au commerce transfrontalier. La scène est très floue et a provoqué une variété de réactions et de messages qui nécessitent un sérieux suivi.

Cette annonce de classement a été suivie immédiatement du renvoi du gouverneur de la Banque Centrale ainsi que l'arrestation de plusieurs hauts fonctionnaires de ce même organisme.

Le blanchiment d'argent, le soutien au terrorisme et l'espionnage étaient de gros dossiers qui ont marqué le début de ce mois de Février, mais l'autorité a mobilisé tous les efforts pour les occulter et n'a pas été en mesure de prendre en considération leur importance capitale ni leur place dans l'opinion publique.

Selon la même approche habituelle et traditionnelle, les autorités responsables ne font que présenter vaguement les grandes lignes de ce dossier et des mesures qui le concernent sans divulguer davantage à l'opinion publique sous prétexte de menacer la sécurité nationale. Ces méthodes sont non loin de nous rappeler les pratiques héritées des dirigeants politiques et des sécuritaires de la période Bourguiba ainsi que de l'ère novembriste même si les raisons semblent avoir radicalement changé.

Que la Tunisie soit considérée comme un pays parrain du terrorisme ne constitue pas un fait nouveau. Depuis des années nous sommes conscients du fait que les djihadistes sont envoyés dans les zones de conflits par des moyens légaux, comme par exemple quand ils nous parlaient du « Jihad du mariage » ou quand nous constatons que des auteurs de nombreux attentats terroristes dans des pays européens étaient tunisiens. Étonnamment, cette question aurait pu avoir beaucoup de réponses si les instances ou les comités d'enquête liés à cette problématique s'étaient déplacés vers ces zones de tension pour mener un travail d'investigation effectif et sérieux.

Cette question constitue un autre dossier connu partiellement par l'opinion publique et que les instances gouvernementales tendent, volontairement ou involontairement, à occulter.

Par ailleurs, l'autre affaire qui a fait couler beaucoup d'encre dans les différents médias après la fuite de certains témoignages et documents, fut celle des soupçons d'espionnage référencés plus tard, par les médias,

comme l'affaire « Black Water ». Les réactions des parties responsables face à ce dossier d'espionnage n'ont pas eu lieu, laissant croire à l'opinion publique que ce sujet n'a pas eu, du moins en apparence, l'intérêt qu'il mérite ni en tant qu'évènement ni en tant que sujet d'attentes de la part de l'opinion publique.

Le blanchiment d'argent, le soutien au terrorisme et l'espionnage étaient de gros dossiers qui ont marqué le début de ce mois de Février, mais l'autorité a mobilisé tous les efforts pour les occulter et n'a pas été en mesure de prendre en considération leur importance capitale ni leur place dans l'opinion publique.

Le mois de Février ou du moins ses débuts, a été une période propice pour faire passer aux oubliettes les protestations observées durant le mois de Janvier et leur page a été tournée comme s'ils n'avaient jamais eu lieu en oubliant toute la violence qui a eu lieu durant ces évènements, leurs causes directes à savoir la loi de finances, l'inflation des prix à la consommation et la dépréciation du Dinar. La page a été, également, tournée sur les acteurs de ces évènements, considérés comme des délinquants ayant profité des manifestations pacifiques garanties par la Constitution pour commettre des actes de vol, pillage et autres violences.

Une scène rassurante ... Mais dans quelle mesure et jusqu'à quel point ?

Dans ce contexte, nous avons relevé de nombreuses protestations contre la manipulation médiatique dans le traitement des informations concernant les manifestations ainsi que le manque de sérieux de l'autorité dans la propo-

sition de solutions pour faire face aux causes de ces protestations.

Les manifestations ont pris fin et les protestations sur la loi des finances ont cessé, mais une nouvelle forme de protestation a émergé et a changé l'architecture des protestations.

L'arrêt brusque des manifestations de début janvier sans réponse concrète et opérationnelle à de nombreuses questions peut ouvrir la porte à de nouvelles manifestations, mais sous différentes formes.

Le refus des enseignants des collèges et lycées de communiquer les notes de leurs élèves et la menace d'escalade des instances syndicalistes n'ont pas été les seuls faits marquants du paysage éducatif durant ce mois de Février. Il y a eu, également, l'évènement malheureux des incendies d'un foyer d'élèves, dans la région de Thala, faisant deux victimes parmi les filles. Ce bilan aurait pu être plus dramatique sans l'intervention des habitants pour maîtriser le feu.

Certaines instances de tutelle ont signalé l'alarmante vétusté de plusieurs foyers et institutions éducatives face au manque de moyens dont ils disposent pour prendre en charges les réparations et la réhabilitation de ces bâtiments.

Les évènements de Thala ont engendré un état de gronde, suivi d'une grève générale et de plusieurs marches de protestations, qui ont poussé les instances gouvernementales à initier une enquête pour déterminer les causes de cet incendie car, malgré les différents rapports de plusieurs parties concernant l'insalubrité des foyers, des repas ainsi que des conditions de

résidence, il semblerait que cet acte ait été d'origine humaine. Des évènements similaires se succèdent avec l'incendie de plusieurs autres foyers de jeunes filles en premier lieu pour s'étendre à ceux des garçons et sans rentrer dans les dédales de la théorie du complot les détails de ces évènements et les réponses aux questions demeurent absents.

La fréquence et la rapidité des évènements ont fait que beaucoup de protestations ont été passées sous silence.

Les évènements qui ont eu lieu au tribunal de Ben Arous concernant le procès des sécuritaires et la grande démonstration de force dans les couloirs de la cour et de ses environs sont parmi les raisons les plus importantes de nombreuses manifestations que nous avons identifiées, qu'elle soit portée par la société civile ou par la communauté politique.

Une grande présence sécuritaire avec des voitures, voire des hauts responsables en tenue portant leurs armes ont encerclé le tribunal pour protester contre le procès intenté contre leurs confrères et pour peut-être exercer une pression sur les juges, les décideurs, voire les hautes instances politiques. Ce qui est important de relever est que cet évènement a soulevé plusieurs interrogations :

- La nature des syndicats sécuritaires ;
- La relation des corps sécuritaires avec ces syndicats sécuritaires ;
- Les limites et les domaines d'actions des syndicats sécuritaires en relation avec les fonctions sécuri-

taires ;

- La position des instances au pouvoir face à ce sujet ;
- Les outils d'actions de l'Etat en tant qu'institution ayant le droit légal d'usage de la violence ;
- Le rôle de la société civile et de la classe politique ;
- Les causes de l'absence de mesures dissuasives et disciplinaires de la part des instances de tutelle ;
- Les répercussions probables et possibles du comportement des sécuritaires sur le plan sociétal ; et
- Les actions futures et éventuelles des instances syndicales.

L'opinion publique a été surprise par la vague d'indignation sur les réseaux sociaux à propos des maltraitements perpétrés par le cadre éducatif dans un centre éducatif d'enfants autistes. Plusieurs vidéos révoltantes ont poussé les instances de tutelle et l'Observatoire National de l'enfance à intervenir pour arrêter deux éducatrices et la directrice de centre. Plusieurs manifestations à cet égard, ont eu lieu entre ceux qui dénoncent ces pratiques et ceux qui soutiennent la directrice par crainte de fermeture de ce centre et du devenir incertain de leurs enfants qui n'ont pas d'autre alternative de prise en charge ;

Nous croyons que la problématique s'articule autour des aspects suivants :

- La diffusion de l'incident par les réseaux sociaux a permis de porter l'attention des autorités de tutelle sur les mesures nécessaires à prendre.

Sans cela, ces pratiques n'auraient jamais été découvertes ;

- Les mécanismes de veille dans ces cas, sont totalement absents et les instances ont eu connaissance de ces pratiques par le biais des citoyens ;
- C'est comme si nous étions dans la nécessité de ce genre de dénonciation par les acteurs via les réseaux sociaux pour que les instances de tutelle se rendent compte des dépassements et des irrégularités de ce genre ;
- Ce n'est pas une première comme en a témoigné à la situation d'insalubrité de la cuisine de l'Hôpital Rabta qui fut dénoncée de la même manière. Les photos circulant sur les réseaux sociaux, ont poussé le ministre de la santé à rendre visite aux lieux et prendre les mesures d'assainissement.

La référence à cette question pose les interrogations suivantes :

- A propos du rôle de l'État dans la prise en charge des individus à besoins spécifiques, les modalités de leur prise en charge nécessaires et obligatoires ainsi que les causes qui poussent ces instances à être démissionnaires, causes qui ont ouvert les portes à l'intervention du secteur privé. Ce qui revient à dire que seulement ceux qui disposent des moyens suffisants pour couvrir les frais de leur séjour ou de leurs soins sont les seuls à bénéficier de ces services ;
- Ceux qui n'en possèdent pas les moyens sont voués au vagabondage voire à faire de leur handicap un moyen de mendicité. Paysage que nous ne cessons de voir dans différentes villes;
- Le désengagement de l'Etat de son rôle de prise en charge des personnes à

besoins spécifiques et par conséquent à ouvrir la voie à de nombreux mouvements de protestations à ce sujet et à plusieurs occasions.

Ce mois de Février a connu de manière importante, des actes de violence dans les espaces sportifs et spécialement, les stades de football. Lors d'une rencontre, 38 cas d'agressions de sécuritaires menant à des hospitalisations ont été enregistrées. Ce paysage devient presque habituel et avec ou sans raison, la violence devient le maître de la situation.

Nous avons souligné à plusieurs reprises que la violence est l'indicateur principal de la situation malsaine qui affecte le secteur sportif tunisien.

Il est, par conséquent, important de comprendre que le secteur sportif est le reflet des nombreux problèmes sociaux qui nécessitent une prise en charge au-delà des sanctions sportives et des mesures sécuritaires.

Ce secteur traverse une crise profonde et sérieuse et tous ceux qui suivent le sport en sont conscients mais les mesures correctives tardent à venir.

Le domaine sportif est, comme nous l'avons mentionné, le reflet des nombreux problèmes sociaux qui font des terrains de sport l'échappatoire collective à la détérioration des conditions sociales.

La situation avec tout ce qu'elle inclut comme manifestations n'est pas un problème uniquement sportif mais un problème social et les méthodologies de traitement devraient, donc, être basées sur la dimension sociétale et non pas seulement sur des traitements sécuritaires, aux sanctions des équipes,

à l'interdiction du public d'assister aux rencontres, ainsi qu'à d'autres mesures sans fermeté.

Le dossier des listes électorales a été clôturé et ce sujet a été la principale préoccupation de la communauté politique et de nombreux médias.

Par ailleurs, plusieurs protestations ont été observées concernant la démarche de certains partis ainsi que sur de nombreuses pratiques qui pourraient entraver l'avancement de ce droit constitutionnel vers les attentes des citoyens.

De nombreux médias ont traité de ce problème mais certains événements, en particulier la question du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, ont détourné l'attention des nombreux dossiers liés à cette problématique électorale et qui seront présentés dans les prochaines semaines.

L'incendie qui a éclaté dans le dortoir des filles dans un lycée de Thala faisant deux victimes, a provoqué de nombreuses manifestations locales allant jusqu'à la grève générale et sans l'intervention des habitants les conséquences auraient été encore plus catastrophiques.

Les autorités de tutelle ont initié une enquête sur le sujet et il semblerait que les résultats se sont tournés vers des origines suspectes. Cette suspicion met le ministère de l'éducation dans une situation confortable surtout que par la suite de nombreux événements similaires ont eu lieu dans des dortoirs de plusieurs régions du pays.

Sans s'attarder sur qui se cache derrière ces incendies parce que les

enquêtes commencent à peine et la divulgation des causes réelles des incendies pourraient tarder, mais cela nous renvoie :

- Aux mauvaises conditions des restaurants et des dortoirs scolaires;
- A La mise en évidence des instances étatiques de ces conditions sans interventions correctives ou préventives ;
- A la reconnaissance du ministère de l'Éducation concernant la précarité des conditions de nombreux instituts et collèges, en particulier dans les régions intérieures ;
- A l'existence d'une réelle volonté de réhabilitation accompagnée d'une absence de moyens pour cela ;
- A la répercussion de ces conditions sur le rendement scolaire des élèves ;
- A l'identification de quelques raisons du décrochage scolaire, devenu à la fois très sérieux et honteux.
- Malgré les allocations mobilisées par la Tunisie dans le secteur éducatif la positionnant dans les premières positions, les résultats scolaires sont loin des effets escomptés.
- L'abandon de l'éducation publique est devenu la principale préoccupation de tous ceux qui ont les moyens d'inscrire leurs enfants dans le privé qui connaît un grand développement.

Quelles sont les origines de cette démarche ? quelles sont les conséquences sur le système éducatif ? est-

ce-que ce type d'approche est capable de mettre à niveau ce système ? est-ce qu'elle fournira la condition de l'égalité des chances pour tous les élèves qui est une des conditions essentielles à respecter par l'Etat comme c'est le cas dans tous les pays démocratiques ?

Non loin de ce dossier, la fin du mois de Février a été marquée par l'émergence de nombreuses manifestations autour du refus de divulgation des notes d'examens, aussi bien dans de nombreuses institutions universitaires engagées dans des actions de protestation afin d'améliorer les conditions de l'université tunisienne, que dans les collèges et les lycées.

Quant aux établissements universitaires, ont été relevées de nombreuses protestations de la part des étudiants dans les établissements où les examens n'ont pas eu lieu et qui ont rejeté les solutions proposées par les instances de tutelle, à savoir d'entamer les cours du second semestre et le report des examens.

Hormis le refus de ces propositions, les étudiants ont entamé des sit-in devant le rectorat des universitaires comme celui de l'Université de Sfax ainsi que des grèves et des boycotts des cours.

En ce qui concerne les collèges et les lycées secondaires, nous avons observé un mouvement d'agitation des élèves réclamant leurs notes. Ces mouvements de protestation ont commencé à s'intensifier et peuvent prendre des formes plus importantes, surtout si ces protestations se font appuyées par celles des parents.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Février 2018 ont été comme suit :

Mois	févr-18		janv-18	
Nature des Mouvements				
Protestations individuelles	64	6,6%	88	5,9%
Protestations Collectives	911	93,4%	1402	94,1%
Mouvements de Protestation	975		1490	

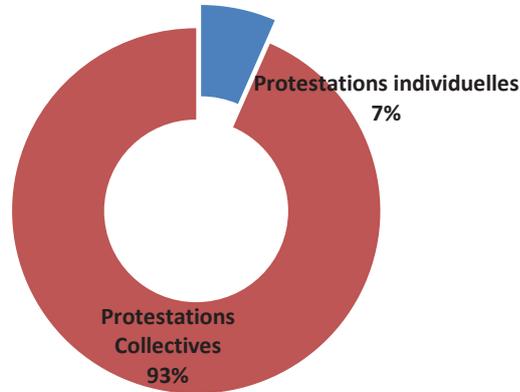
Par rapport à ce qui a été relevé au cours du mois de Janvier, si les protestations ont considérablement diminué ce mois-ci, elles restent, néanmoins importantes, en particulier dans les gouvernorats de Kairouan, Gafsa, Sidi Bouzid et Kasserine, les plus importantes ayant été relevées dans le gouvernorat de Jendouba.

Plusieurs gouvernorats comme celui de l'Ariana, Beja et Siliana n'ont connu aucun mouvement de protestation.

D'autres gouvernorats comme celui de la Manouba, Zaghouan, Monastir, Mahdia et Kébili n'ont connu qu'un nombre limité de protestations.

Les manifestations au cours de ce mois de Février 2018 ont été marquées par leurs dimensions sectorielles, en particulier les secteurs social, économique et administratif, avec un développement important des manifestations dans le secteur sportif. Des manifestations caractérisées, principalement, par la violence.

Les mouvements de Protestation



D'autres manifestations ont été enregistrées sous différents slogans, notamment :

- «Soutenez-nous et concrétisez votre promesse», celles des personnes ayant des besoins spécifiques avec la menace d'escalade vers plus d'étendue à partir du 21 mars prochain;
- « Etat où es-tu pour sauver le phosphate », des agents et les cadres de la société de phosphate de Gafsa pour demander à l'Etat de faire le nécessaire et mettre fin aux manifestations et retourner à une activité normale dans la région du bassin minier ;
- « Rescolarise l'élève » qui est un mouvement de protestation mené par les élèves à Mahdia pour exiger le retour de l'un des élèves à l'école après son renvoi pour usage de violence au sein de l'Institut. Les manifestants ont exigé de

permettre à l'élève de revenir à l'étude, puisqu'il a présenté ses excuses ;

- Le mouvement de protestation « Le droit de l'étudiant et de l'enseignant » à Medenine initié par le cadre éducatif et les élèves afin d'exiger un environnement scolaire qui répond à toutes les conditions sanitaires :
- «Aujourd'hui il y a, demain il n'y en aura pas», une campagne de sensibilisation de l'opinion publique et de protestation du secteur de laitier et de la viande à Sfax pour demander des solutions pour les éleveurs ;
- «l'âge est perdu», Protestation des sit-inneurs à Sidi Bouzid pour pousser les Autorités à fournir des emplois et à respecter ses engagements annoncés précédents.

La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Fevrier			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	0	31	31
Tunis	0	2	46	48
Ariana	1	1	0	2
Manouba	0	1	11	12
Ben Arous	1	0	21	22
Zaghouan	1	2	4	7
Nabeul	0	1	18	19
Jendouba	0	0	82	82
Beja	0	0	4	4
Kef	0	1	25	26
Seliana	0	0	0	0
Sousse	4	1	41	46
Monastir	0	1	12	13
Mahdia	1	1	11	13
Sfax	0	1	29	30
Kairouan	5	5	136	146
Kasserine	2	1	78	81
Sidi Bouzid	2	2	85	89
Gabes	0	2	32	34
Medenine	2	3	48	53
Tataouine	1	2	47	50
Gafsa	1	13	111	125
Tozeur	2	1	25	28
Kebili	0	0	14	14
Total	23	41	911	975

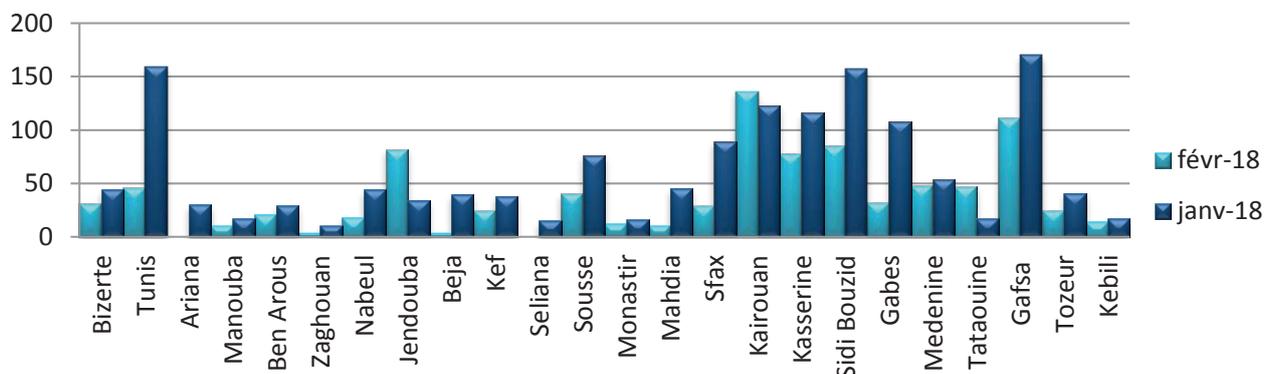
A travers nos observations, la carte de protestation se présente comme suit :

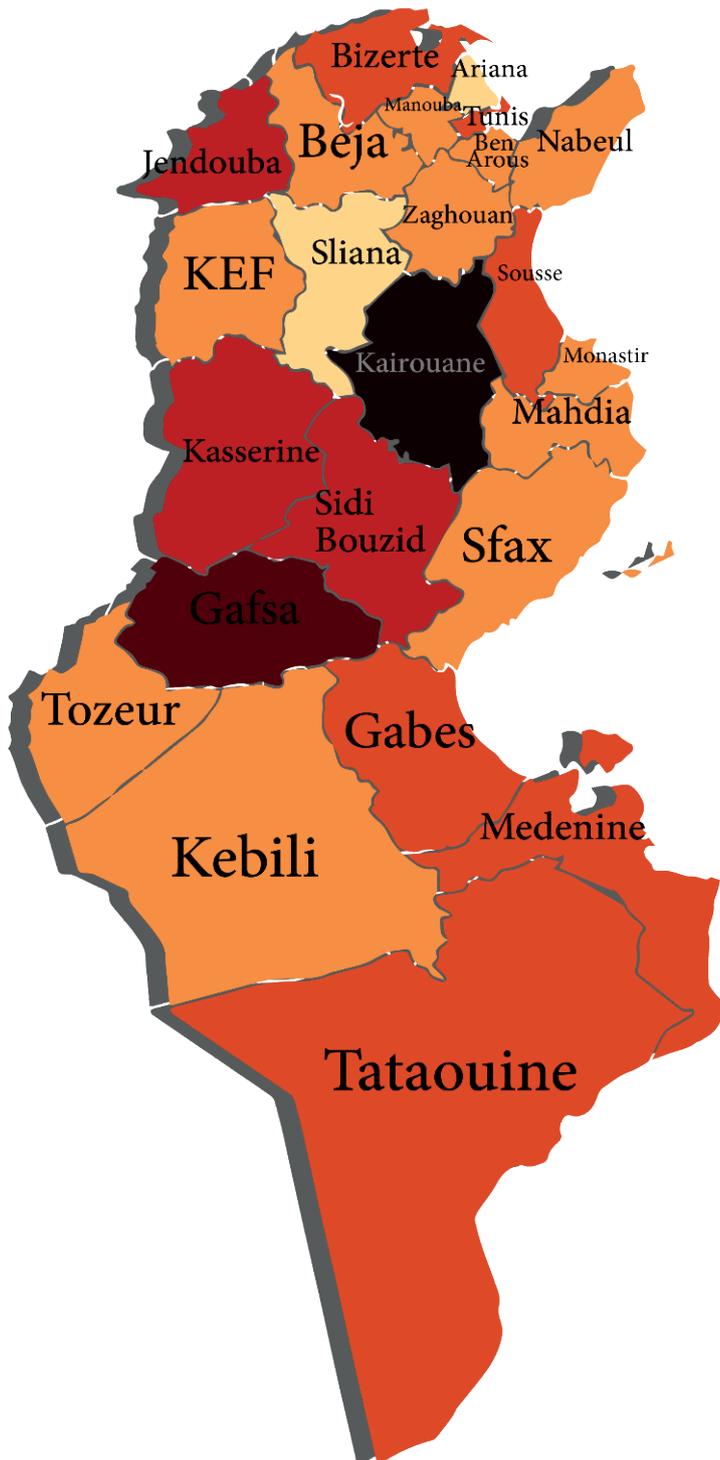
- Le premier groupe comprend les gouvernorats de Gafsa et Kairouan;
- Le deuxième groupe réunit les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid et Jendouba ;
- Le troisième groupe contient les

gouvernorats de Tunis, Tataouine, Medenine, Sousse, Sfax et Gabes ;

- Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de Bizerte, Ben Arous, Nabeul, Kef et Tozeur ;
- Au sein du cinquième groupe sont les gouvernorats de Ariana, Beja et Seliana.

Les mouvements de protestation par région





➤ **Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :**

Mois	Févr-18		Janv-18	
Nature des Mouvements		%		%
Suicides et tentatives de suicide	41	64%	71	82%
Autres mouvements de protestations	23	36%	16	18%
Protestations individuelles	64		87	

Les mouvements individuels de protestations :

- **22 cas de manifestations individuelles hors suicides et tentatives de suicide ont été enregistrées comme suit :**

verbale et physique subie par les élèves d'une école primaire. Les vidéos circulant dans les réseaux sociaux montrant la maitresse faisant usage d'une règle pour frapper ces élèves ont confirmé ces accusations.

➤ **Gouvernorat de l'Ariana :**

- La protestation d'un parent contre la maltraitance d'enfants dans un centre d'enfants autistes, une enquête a été initiée par le ministère de tutelle avec l'arrestation de la directrice et deux éducatrices du centre ;

➤ **Gouvernorat de Zaghouan :**

- Dans la région de Mogrone, Une femme âgée de 82 ans a poussé un appel de détresse après avoir été sauvagement agressée dans son domicile par un inconnu.

➤ **Gouvernorat de Ben Arous :**

- La protestation d'un parent dans la région de M'hamidia contre la violence

➤ **Gouvernorat de Sousse :**

- La protestation d'une maitresse dans le collège de Akouda, suite à son agression par des délinquants lui

provoquant une fracture du nez et c'est dans ce contexte que le secrétaire général du syndicat des enseignants à Akouda a appelé à la nécessité de mettre en place une protection au cadre éducatif suite aux agressions répétées dont ils sont victimes.

- L'appel d'une maman à la suite de la tentative de suicide de sa fille de 12 ans influencée par le jeu de la « baleine bleue », aux autorités de tutelle de prendre en charge cette problématique qui met en danger la vie des enfants.
- La protestation d'un adulte accompagné de ses enfants, devant le siège du gouvernorat, pour réclamer une licence d'exploitation d'un taxi individuel sachant qu'il exerce, selon ses dires, cette profession depuis près de 14 ans et qu'il a 7 enfants à sa charge dont 3 handicapés.
- L'indignation du président de l'association tunisienne des victimes des erreurs médicales, après la visite de la région d'El Karraya, Kalaa Kbira. Ce dernier a constaté que les enfants ne connaissent pas les médecins puisqu'ils n'ont jamais été examinés et que certains d'entre eux ont, même, perdu la vue

par complication, suite à l'absence de médecins scolaires dans leur région.

Gouvernorat de Mahdia :

- La protestation d'un jeune à l'intérieur du siège de la délégation d'Ouled Chamekh. Cet homme a été suspendu de son travail quand il a été atteint d'un cancer mais à sa guérison il a eu la surprise d'avoir été licencié. Il réclame, donc, la régularisation de sa situation.

↘ Gouvernorat de Kairouan :

- L'appel de la directrice de l'école primaire Ennejeh, dans la région de Krakiya pour se plaindre de la pénurie en eau potable.
- La protestation d'une parente de la cité El Menchya après que son fils ait été violé par la propriétaire d'un magasin d'alimentation de ladite cité.
- L'appel de la surveillante générale du collège Imam Sahnoun après son agression par un inconnu dans l'enceinte de l'établissement. Cet incident a eu pour conséquence l'arrêt des cours.
- La protestation d'un membre du bureau de l'UGTT à la suite de son agression par deux sécuritaires en état d'ivresse.

↳ Gouvernorat de Kasserine :

- L'indignation de l'auteur de pièce théâtrale « onfodh ghbarek » quand 3 des acteurs ont été poursuivis pour incitation au soulèvement et à la mobilisation de la rue. Cette mise en accusation a eu lieu après des affrontements entre certains jeunes de Thala avec les forces de l'ordre.

↳ Gouvernorat de Sidi Bouzid :

- Le délégué de Menzel bouzayene a protesté contre la lettre de menace de mort qu'il venait de recevoir.
- Un citoyen de la région de Sidi Ali Ben Aoun a émis un appel de détresse. Un terroriste s'est introduit dans son domicile, l'a poignardé à plusieurs reprises, lui a arraché les ongles et a volé 3 téléphones portables.

↳ Gouvernorat de Medenine :

- L'appel de l'épouse d'un agent pénitentiaire après avoir été agressée avec son nourrisson dans son domicile ;
- Le surveillant général du lycée Ibn Hazem, à Ben Guerdane, a exprimé son indignation quant à l'état catastrophique

de l'environnement immédiat de l'établissement qui menace la santé des élèves et du cadre éducatif. Il a évoqué la présence d'eaux stagnantes, d'insectes, d'odeurs nauséabondes et de chiens errants.

↳ Gouvernorat de Tataouine :

- La protestation d'un ouvrier de la société pétrolière canadienne « win-Star ». Il réclame le paiement de ses cotisations ainsi que celles des autres ouvriers, l'amélioration de leurs conditions précaires sachant que le Ministère des Affaires Sociales leur a promis une aide d'un montant de 100 DT, montant qu'il trouve insuffisant.

↳ Gouvernorat de Gafsa :

- L'un des sit-inneur dans la délégation de Mdhila, s'est cousu la bouche et est entré dans une grève sauvage de la faim pour protester contre l'indifférence de l'Etat face au chômage.

↳ Gouvernorat de Tozeur :

- La protestation de la sœur d'un activiste

de la société civile à Dgueche, devant le tribunal de première instance à Tozeur contre la mise en accusation faussée dont fait l'objet ledit frère.

quartier d'Al-Zuhour et son implication dans une grève de la faim sauvage pour qu'il soit réintégré dans son travail après avoir été précédemment reconnu comme détenteur d'une carte d'identité fiscale alors qu'il avait les documents le niant.

↳ Gouvernorat de Sidi Bouzid :

- Un enseignant proteste dans le quartier d'Ouled Chalbi de Sidi Bouzid Ouest suite à la menace par la parente de l'un de ses élèves et sa famille.

↳ Gouvernorat de Tataouine :

Une veuve du délégué de Matmata mort de noyade lors des dernières pluies, a déclaré qu'elle n'a pas reçu les indemnisations de son mari et a expliqué que son salaire avait été suspendu depuis novembre dernier, confirmant qu'elle avait contacté certaines autorités pour s'enquérir de son avenir. Une délégation gouvernementale composée du ministre des Affaires sociales, du ministre de l'Équipement, du ministre de l'État et du secrétaire d'État à l'Agriculture s'est rendue chez le défunt et a décidé d'employer sa femme qui a une licence en histoire-géographie

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les caractéristiques des 41 suicides et tentative de suicide relevés au cours de ce mois étaient comme suit :

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	3	6	13	5	0	1	28
Féminin	9	3	0	0	1	0	13
Total	12	9	13	5	1	1	41
%	29%	22%	32%	12%	2%	2%	

16

- La menace de suicide collective a concerné 10 individus parmi les manifestants de Mdhila qui réclament la régularisation de leur situation sociale et l'accès à l'emploi ;

- Dans le gouvernorat de Kairouan un jeune homme et sa tante ont tenté de se suicider suite à l'arrestation de l'un des contrebandiers ;

- Février a été le mois le plus sombre depuis le début du suivi par l'Observatoire Social Tunisien. Ce seul mois a connu 12 cas de suicide ou de tentative de suicide d'enfants de moins de 15 ans ;

- Le jeu de la « baleine bleue » a touché, non seulement, des enfants de

moins de 15 ans, mais aussi des plus jeunes ;

- De nombreuses parties se sont mobilisées pour intervenir et réduire les dangers de ce jeu meurtrier. Cette application a fait des victimes dans de nombreux pays, y compris des pays arabes comme l'Algérie, le Maroc et l'Egypte ;

- Le rôle des parents et des éducateurs a été important dans les campagnes de sensibilisation menées dans plusieurs régions ;

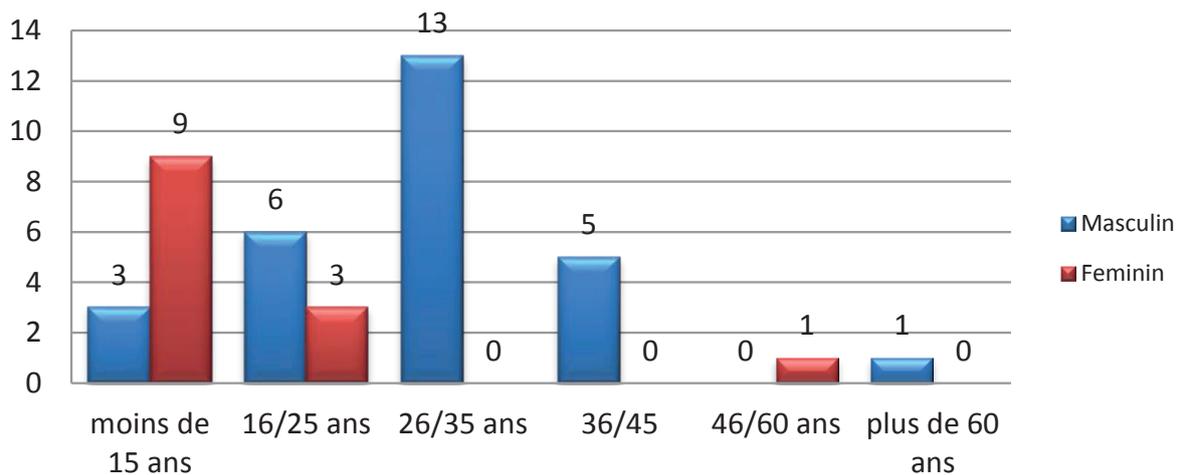
- Le suicide infantile, ce mois-ci, n'était pas seulement le résultat du jeu électronique, il y avait, également, d'autres causes ;

- Au cours de ce mois, nous avons observé un cas de suicide de personne âgée ;
- 8 cas de suicide ou tentative de suicide ont été par immolation dont deux impliquant des femmes ;
- 12 cas de suicide et de tentative de

suicide ont eu lieu par pendaison le tiers de ces cas inclus les femmes ;

- 21 cas de suicide, tentative de suicide et menace de suicide étaient par d'autres moyens comme l'ingestion d'insecticides ou la précipitation ou l'usage d'une arme blanche ...

Les suicides et tentatives de suicide par genre



Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Février sont répartis comme suit :

	Févr-18	Janv-18
Bizerte	0	5
Tunis	2	2
Ariana	1	0
Manouba	1	0
Ben Arous	0	3
Zaghouan	2	1
Nabeul	1	2
Jendouba	0	3
Beja	0	2
Kef	1	5
Seliana	0	0
Sousse	1	1
Monastir	1	1
Mahdia	1	1
Sfax	1	0
Kairouan	5	2
Kasserine	1	0
Sidi Bouzid	2	33
Gabes	2	0
Médenine	3	0
Tataouine	2	0
Gafsa	13	9
Tozeur	1	0
Kébili	0	2
Total	41	72

↘ Le gouvernorat de l'Ariana :

● Par précipitation :

// Le suicide d'une enfant appelée « Senda » âgée de 16 ans dans la cité de la république à El Minhla. Cette élève en deuxième année secondaire est morte après être tombée du toit du deuxième étage du domicile familial. Tandis que certaines sources (ses voisins et amis) ont suggéré que le suicide a été causé par un jeu électronique (Marie ou la baleine bleue), son père, « Boubakar », un professeur de mathématiques, déclare avoir été surpris par l'incident et qu'il est probable que sa fille ait perdu son équilibre sur un siège en plastique et en cela a nié l'hypothèse du suicide en raison des jeux électroniques de la baleine bleue ou de Marie. Il a, par ailleurs, souligné que sa fille n'avait pas de téléphone, qu'elle était bien encadrée et qu'il n'y avait pas de problèmes au sein de sa famille susceptibles de la pousser au suicide en disant que «la vraie raison est morte avec elle». L'une des amies de la victime a prétendu que l'un desdits jeux était la cause du suicide et a affirmé que la plupart de ses amis au lycée ont téléchargé l'application et y jouent. Version

confirmée par un certain nombre de résidents du quartier, qui ont exprimé leurs craintes de ce jeu Électronique L'amie de la victime a, également, parlé de traces de sang sur le toit.

↘ Le gouvernorat de Gabes :

● Par pendaison :

// Le suicide d'une enfant native de 2003 vers deux heures du matin dans la région d'El Breoukya, délégation de Dkhilet Toujene sans raisons connues ;

● Par immolation :

// La menace de suicide du propriétaire d'une voiture de location dans la délégation de Ouedhref. Cette voiture a été fouillée, lors d'un contrôle routier pour y trouver 1730 paquets de cigarettes, 48 kilos de tabac pour chicha pour une valeur totale de 59 000 dinars. Lors de la perquisition de sa voiture et l'application de la procédure judiciaire à son encontre, l'individu s'est aspergé d'essence et a menacé de s'immoler à l'intérieur du poste de police.

// Le suicide d'un quarantenaire dans la région d'Om Heni à Menzel Bourguiba sans raisons connues.

↳ Le gouvernorat de Gafsa :

● Par pendaison :

// La tentative de suicide d'une jeune fille de 15 ans dans la délégation de Mdhila. Les causes seraient associées au jeu de la « baleine bleue » ; surtout après la découverte du tatouage d'initiation sur ses bras.

● Par ingestion :

// Le suicide d'un jeune de 30 ans dans la délégation de Mdhila sans raison connue ;

// La tentative de suicide d'une jeune de 15 ans dans la délégation de Mdhila. Les causes seraient liées au jeu de «Marie» ou celui de la « baleine bleue » vu la découverte d'un tatouage d'initiation du son bras. Cette enfant a été secourue à temps.

● Menace de suicide collectif :

// La menace de suicide de 10 jeunes sit-inneurs de Mdhila en réponse au non-respect des accords d'employabilité de la part de l'Etat et ce, malgré les sit-ins à répétition.

↳ Le gouvernorat de Kairouan :

● Par pendaison :

// Suicide d'un adulte de 36 ans dans la région de d'El Fateh de la délégation de Bouhajla sans raison connue ;

● Par arme blanche :

// La tentative de suicide d'un jeune homme, devant le bureau régional de la douane de cité Ouled Farhane, après la perquisition de sa marchandise de contrebande composée des chaussures usagées. Cet incident a provoqué un état de gronde et de chaos pendant lequel, un groupe d'individus a réussi à se prendre possession de la marchandise pour la transporter ailleurs en prenant la fuite dans une voiture ;

● Par immolation :

// La menace de suicide d'un jeune et sa tante dans la cité Ettariq en montant sur le toit d'un immeuble à la suite de l'arrestation arbitraire de la mère et du frère de ce jeune. Les faits, tel qu'il les raconte, se sont déroulés quand sa mère et son frère se sont déplacés au poste de police pour signaler que des individus sont entrés par effraction à leur domicile pour y saccager les meubles mais ils ont été surpris par une arrestation sans raison connue ;

● Par ingestion :

// Le suicide d'une enfant 12 ans dans la ville de Kairouan. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue».

↘ Le gouvernorat de Kasserine :

- **Par précipitation :**

- ▮ La tentative de suicide d'une jeune fille de 16 ans dans la région de Dergha. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue ».

↘ Le gouvernorat du Kef :

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'un jeune de 22 ans dans la région du Sers sans raisons connues ;

↘ Le gouvernorat du Mahdia :

- **Par précipitation dans un croisement de voies ferrées :**

- ▮ Le suicide d'un trentenaire au croisement des voies ferrées entre Mahdia et El Jam. Cet ancien immigré en Italie souffrait de troubles psychologiques.

↘ Le gouvernorat de Medenine :

- **Par pendaison :**

- ▮ Le suicide d'une jeune femme de 35 ans dans la délégation de Beni Khdeche sans raison connue ;

- ▮ Le suicide d'un enfant de 8 ans, dans la ville de Médenine. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue » ou à celui de « Marie ».

- **Par immolation :**

- ▮ Le suicide d'un jeune dans la ville de Djerba sans raison connue.

- Le gouvernorat de Monastir :

- **Par pendaison :**

- ▮ Le suicide de la jeune dénommée « Amal » et âgée de 14 ans dans la délégation de Kheniss. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue ». Une de ses amies a affirmé, sur les réseaux sociaux que la victime y a joué le matin même.

↘ Le gouvernorat de Nabeul :

- **Par pendaison :**

- ▮ Le suicide d'une jeune de septième année et âgée de 13 ans dans la ville de Kelibia. D'après les données préliminaires, une dispute avec une de ses amies ainsi qu'une gifle reçue de sa mère étaient à l'origine de cet acte.

↘ Le gouvernorat de Sfax :

- **Par ingestion d'une grande quantité de médicaments :**

- ▮ Le suicide d'une jeune fille de 15 ans dans la région d'El Ataya, ile de Kerkena. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue ».

↘ Le gouvernorat de Nabeul :

● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune de 14 ans dans la ville de Menzel Temime à cause du vol de sa moto.

● Par ingestion :

// Suicide d'une jeune fille de 18 ans dans la délégation de Beni Khaled sans raison connue.

↘ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

● Par immolation :

// Le suicide d'un gardien dans la délégation de Bir Lahfey. Cet employé de la cellule des informations agricoles a été, récemment muté depuis Sidi Bouzid et se trouve incapable de couvrir ses frais de déplacement.

oPar ingestion de médicaments :

Une jeune fille de 15 ans a tenté de se suicider par ingestion de médicaments ovins dans la région de Layoun sans raison connue.

↘ Le gouvernorat de Sousse :

● Par pendaison :

// Tentative de suicide d'un enfant de 11 ans dans la délégation de Bouficha. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue ».

↘ Le gouvernorat de Tataouine :

● Par pendaison :

// Le suicide d'une jeune de 23 ans dans la région d'El Maztourya, Tataouine sud ;

// Le suicide d'un jeune de 19 ans dans la région d'El Ferch, délégation de Ghomrasene.

↘ Le gouvernorat de Tozeur :

● Par immolation :

// Le suicide d'une jeune de 16 ans dans la ville de Tozeur. Elle s'est immolée lors d'un challenge dans le jeu de la « baleine bleue ».

↘ Le gouvernorat de Tunis :

● Par précipitation :

// Le suicide d'un adulte de 39 ans et résident à Bruxelles. Cet individu s'est jeté du sixième étage après avoir tué sa femme et ses trois enfants sans raison connue.

● Par pendaison :

// Le suicide d'un retraité de cité Ibn Khaldoun sans raison connue sachant que c'était sa quatrième tentative.

↘ Le gouvernorat de Manouba :

● Par immolation :

// La tentative de suicide d'un jeune de la région de Tebourba en s'aspergeant d'essence dans le bureau des agents sans raison connue. Cet individu avait l'habitude se rendre quotidiennement au siège de la délégation pour y menacer et insulter les agents.

↘ Le gouvernorat de Zaghouan :

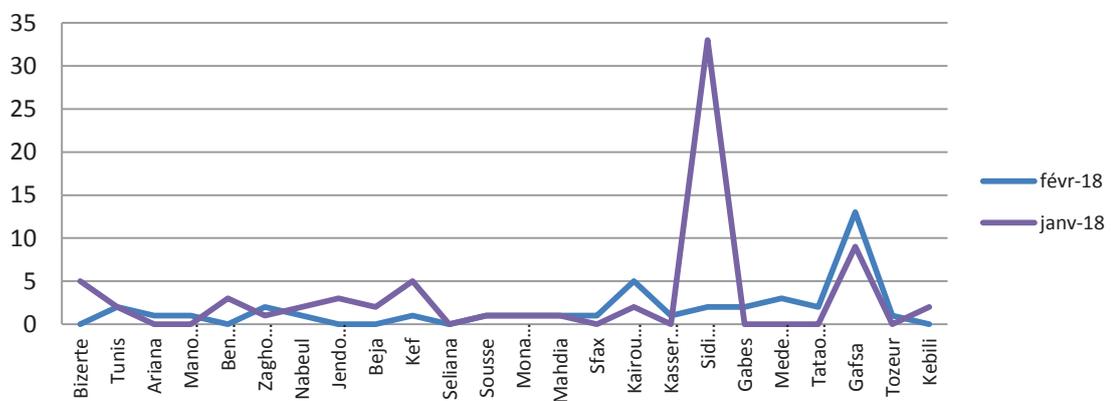
● Par pendaison :

// Le suicide d'un enfant de 13 ans dans la ville de Zaghouan. Les causes seraient liées au jeu électronique de la « baleine bleue».

● Par précipitation :

// La suicide d'une élève du collège Fährat Hached à Sidi Neji, délégation d'Ennadhour, et âgée de 14 ans suite aux moqueries de ses camarades.

Les suicides et tentatives de suicide par région



◀ Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

Les protestations sociales collectives observées au cours de ce mois de Février étaient autour de 911 manifestations et distribuées selon leur nature comme suit :

	Févr-18	Janv-18
Protestations Instantanées	376	585
Protestations Spontanées	382	497
Protestations Violentes	153	320
Total	911	1402

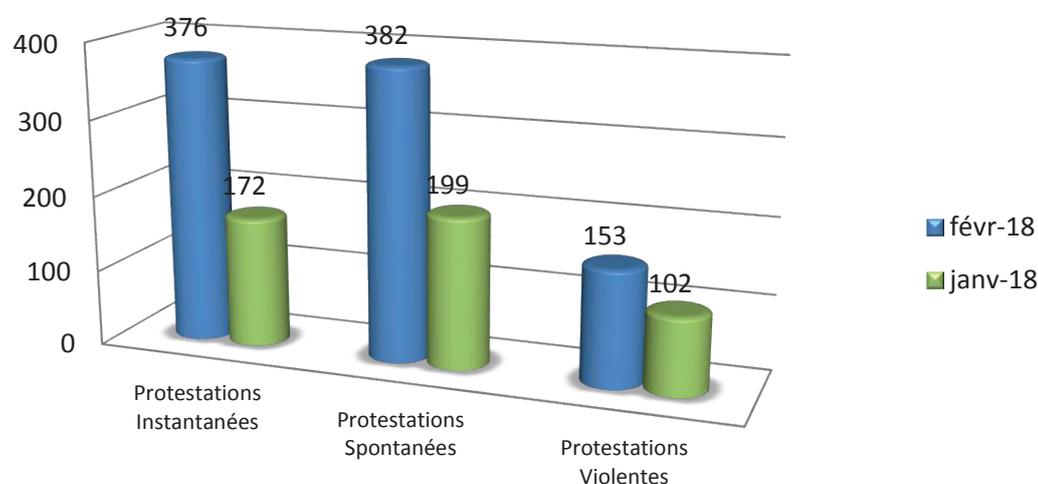
La principale observation au cours de ce mois a été en particulier la baisse significative des protestations instantanées en termes de quantité et de proportion par rapport aux autres types de manifestation.

Le chaos, le pillage et le vol commis par certains délinquants ou jeunes qui ont profité des manifestations du mois de janvier en particulier dans les quartiers populaires ont pris fin avec le mois précédant et ne se sont pas reproduits durant Février sauf que près d'un tiers des stades ont été témoins de violence observée.

Au cours de ce mois, les manifestations instantanées et les manifestations spontanées ont été observées à part égale. Ce fait est rare car, généralement ce sont les protestations instantanées qui prédominent.

L'importance des manifestations spontanées est due en particulier au fait qu'elles revendiquent de nombreuses problématiques qui ont été soulevées précédemment et ce retour prend des dimensions plus sectorielles.

Les mouvements collectifs de protestation



La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

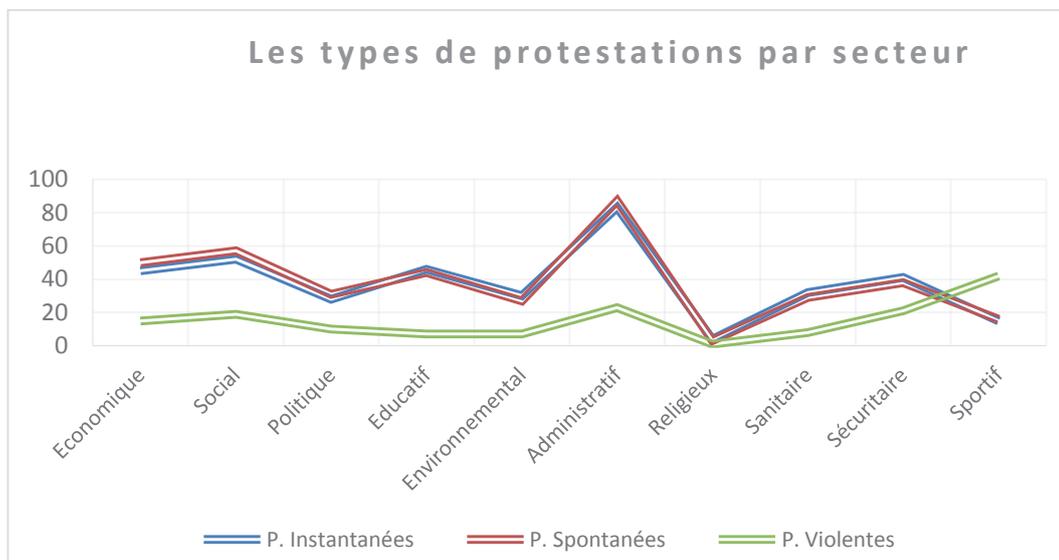
	Février			Total	%
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes		
Economique	45	50	15	110	12%
Social	52	57	19	128	14%
Politique	28	31	10	69	8%
Educatif	46	44	7	97	11%
Environnemental	30	27	7	64	7%
Administratif	83	87	23	193	21%
Religieux	4	3	1	8	1%
Sanitaire	32	29	8	69	8%
Sécuritaire	41	38	21	100	11%
Sportif	15	16	42	73	8%
Total	376	382	153	911	

Sur le plan sectoriel, l'architecture des manifestations n'a pas connu de grands changements par rapport au mois précédent, du moins concernant les secteurs administratif et socio-économique. Ces secteurs prédominent, généralement, le paysage protestataire.

Les protestations liées au secteur éducatif ont été limitées en nombre mais importantes en qualité puisque nous n'avons pas observé de grand nombre de protestations d'étudiants ou d'élèves.

Nous avons observé un retour significatif et alarmant des manifestations dans le secteur sportif qui constitue le seul secteur où les manifestations violentes supplantent les protestations instantanées et les manifestations spontanées combinées.

Les manifestations liées à la santé et celles liées à l'environnement ont, également, été importantes et ont évolué par rapport aux mois précédents.



Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux ;
- Les appels médiatiques, le blocage des routes, les affrontements avec les sécuritaires, les marches pacifistes et les grèves ;
- Les sit-ins, les grèves de la faim, l'effraction des institutions administratives, les pneus brulés, les attaques des postes de sécurité, le blocage des ports, le boycott des examens, les menaces de suicide et les actes d'agressions et de vandalisme ; et
- La séquestration des responsables administratifs dans leur bureau, les menaces de démission, les grèves sauvages de la faim, les pétitions de protestation, la fermeture des lieux professionnels, la désobéissance civile, la couture des bouches et les menaces de migration collective.

Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- Les stades sportifs ;
- Les routes, les espaces publics, les espaces professionnels, les institutions éducatives, le siège de l'A.R.P. et la présidence du gouvernement ;
- Les sièges administratifs, des municipalités, des délégations, des gouvernorats, des ministères, les hôpitaux et le siège de la S.O.N.E.D.E. ; et
- Les sièges de offices, les organisations nationales et le siège de la S.T.E.G.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Février				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	12	11	8	31	3%
Tunis	14	21	11	46	5%
Ariana	0	0	0	0	0%
Manouba	5	6	0	11	1%
Ben Arous	7	5	9	21	2%
Zaghuan	2	2	0	4	0%
Nabeul	6	8	4	18	2%
Jendouba	35	35	12	82	9%
Beja	2	2	0	4	0%
Kef	9	11	5	25	3%
Seliana	0	0	0	0	0%
Sousse	18	17	6	41	5%
Monastir	4	5	3	12	1%
Mahdia	4	7	0	11	1%
Sfax	10	15	4	29	3%
Kairouan	54	58	24	136	15%
Kasserine	36	27	15	78	9%
Sidi Bouzid	32	44	9	85	9%
Gabes	13	12	7	32	4%
Médenine	17	21	10	48	5%
Tataouine	20	22	5	47	5%
Gafsa	55	35	21	111	12%
Tozeur	14	11	0	25	3%
Kébili	7	7	0	14	2%
Total	376	382	153	911	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- Les institutions éducatives, les stades sportifs, les ministères, les hopitaux, les instances sécuritaires et l'A.R.P. ; et
- Les gouvernorats, les délégations et la présidence du gouvernement,
- Les instances municipales, la S.O.N.E.D.E., les instances juridiques, les organisations nationales et les groupements d'eau.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les habitants, les diplômés supérieurs, les chômeurs, les chauffeurs de taxi collectifs, les agriculteurs et les activistes ;
- Les parents, les ouvriers de chantier, les chauffeurs de taxi individuels, les sécuritaires, les ouvriers, les marins et le cadre médical et paramédical ; et
- Les journalistes, les employés, les familles des disparus en mer, et les familles des martyrs.

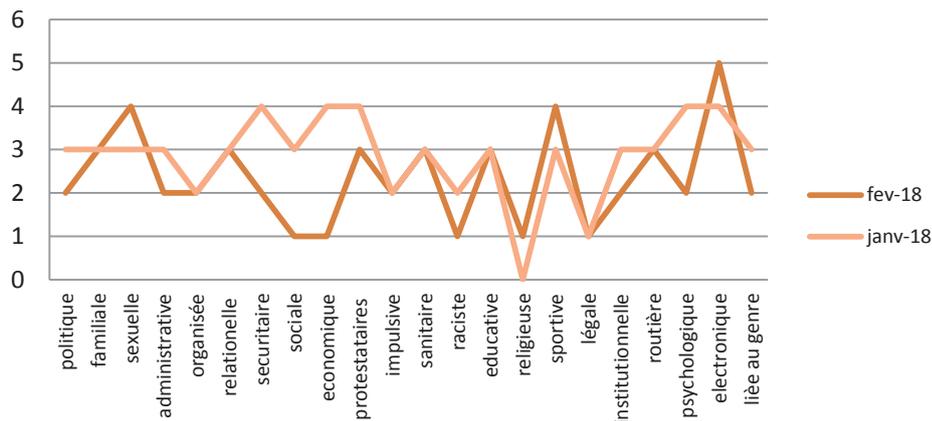
Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

Villes	Février											Total	%
	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total		
Bizerte	3	3	0	5	4	9	0	0	3	4	31	3%	
Tunis	0	3	16	4	8	0	0	0	0	15	46	5%	
Ariana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Manouba	2	0	0	3	0	2	0	0	4	0	11	1%	
Ben Arous	0	0	0	1	2	3	2	0	1	12	21	2%	
Zaghuan	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	4	0%	
Nabeul	4	4	0	1	4	5	0	0	0	0	18	2%	
Jendouba	14	12	2	11	2	21	2	3	15	0	82	9%	
Beja	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	4	0%	
Kef	5	6	0	0	3	8	0	3	0	0	25	3%	
Seliana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Sousse	2	5	0	2	0	9	0	6	7	10	41	5%	
Monastir	2	2	0	0	0	3	0	0	0	5	12	1%	
Mahdia	2	3	0	3	0	3	0	0	0	0	11	1%	
Sfax	6	6	0	0	2	5	0	3	7	0	29	3%	
Kairouan	10	18	12	18	17	26	0	15	15	5	136	15%	
Kasserine	10	11	5	10	3	11	0	10	15	3	78	9%	
Sidi Bouzid	11	13	7	16	7	18	0	9	4	0	85	9%	
Gabes	3	0	0	4	0	8	2	5	2	8	32	4%	
Medenine	3	3	0	7	6	9	0	8	1	11	48	5%	
Tataouine	7	10	7	2	2	9	2	2	6	0	47	5%	
Gafsa	19	18	20	2	1	28	0	4	19	0	111	12%	
Tozeur	3	7	0	2	3	8	0	1	1	0	25	3%	
Kebili	4	4	0	2	0	4	0	0	0	0	14	2%	
Total	110	128	69	97	64	193	8	69	100	73	911		

Les violences :

La carte de la violence relevée par l'Observatoire Social Tunisien pour le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux n'a pas connu de changement majeur durant le mois de février puisque la majorité des gouvernorats du pays ont vu des incidents violents avec la même recrudescence de la violence à caractère sexuel que le mois précédent.

intensité des violences par type



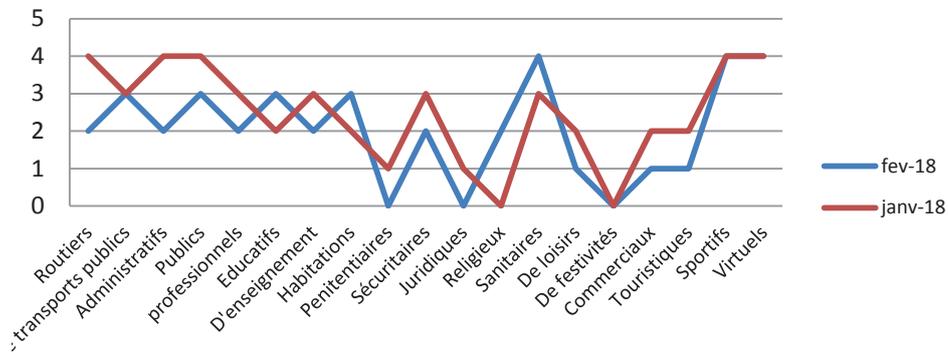
30

Il en parait que la violence électronique matérialisée dans les jeux et applications numériques comme le jeu de « la baleine bleue » ou celui de « Marie » et qui ont eu pour cibles des enfants était le type le plus dangereux dans les cas de violence relevés.

Le mois a également vu des cas de violence de nature familiale ciblant aussi bien les femmes, les enfants que les hommes.

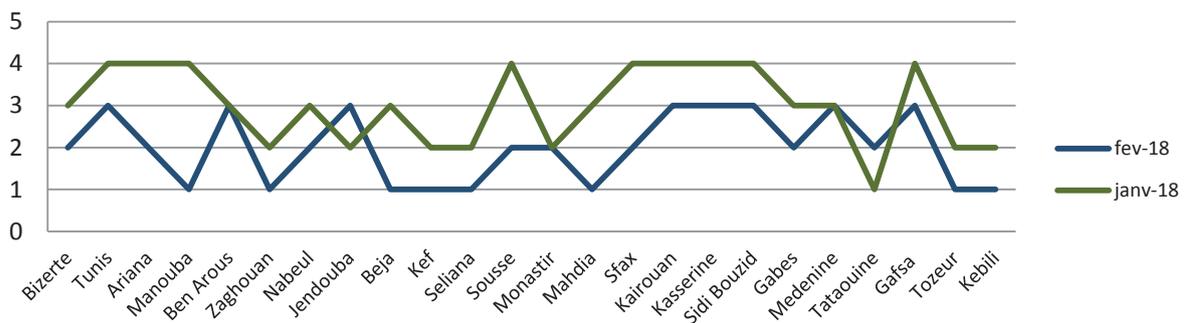
Selon l'échantillon de suivi qui comprend des journaux quotidiens, hebdomadaires, électroniques et audio-visuels, l'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :

intensité des violences selon les espaces



La présentation des cas de violence tels que reflétés à travers les résultats mensuels du suivi de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, répartis selon les gouvernorats a été comme suit :

Intensité des Violences par Gouvernorats



↘ **Gouvernorat de l'Ariana :**

Un cas de violence à caractère éducatif ciblant les enfants autistes dans un centre spécialisé a, sans aucun doute, été le fait le plus marquant observé durant le mois de février. Cet incident a fait couler beaucoup d'encre.

Ce mois de février a connu deux actes de violence à caractère familial. Le premier a eu lieu quand une femme a poignardé, à plusieurs reprises jusqu'à la mort, son époux et le deuxième quand un homme a violemment agressé et battu sa femme ce qui l'a poussé à porter plainte.

La Cité Ettadhamen a vu un braquage avec usage de violence. La ville de l'Ariana a été le théâtre d'une tentative de viol sur un enfant de 13 ans ainsi qu'une tentative de détournement des deux jeunes femmes dans leur véhicule.

↘ **Gouvernorat de Ben Arous :**

Le gouvernorat de Ben Arous a vécu une série de violences criminelles : le braquage d'un autobus, d'un métro et l'agression de l'imam d'une mosquée par des fidèles à qui il a demandé de quitter les lieux pour pouvoir fermer.

Dans la région de Khala, un adulte a agressé sexuellement une enfant de 8 ans. Dans la délégation de Mhamdya, une maitresse a fait usage de violence en frappant ses élèves avec une règle.

La ville de Rades a été le théâtre d'échange de violences à la suite d'un match footballistique au Stade Olympique.

↘ **Gouvernorat de Bizerte :**

Ce gouvernorat a connu deux actes de violence à caractère sexuel l'un sur un enfant de 6 ans et l'autre sur une quarantenaire par son frère d'une vingtaine d'années. A Rafraf, une école a été en partie incendiée par des individus qui ont également forcé les armoires et éparpillé leur contenu.

↳ **Gouvernorat de Gabes :**

Dans la délégation d'El Hamma le sanctuaire d'un saint a été saccagé par des inconnus.

↳ **Gouvernorat de Gafsa :**

La ville de Gafsa a été le théâtre d'une violence à caractère sexuel quand une mineure a été détournée sans viol,

Dans cette même ville, le député à l'A.R.P., Adnene Hajji a été agressé par deux individus.

A la délégation de Gsar un cas de violence sanitaire a été enregistré puisqu'un groupe d'élèves ont été victimes d'une intoxication en consommant des produits à la vente devant l'école.

↳ **Gouvernorat de Jendouba :**

Dans la délégation d'Ain Drahem, nous avons relevé une violence de nature socio-économique : une femme est décédée lors d'une chute de pierre dans la carrière où elle travaillait sans protection.

Dans la délégation de Ghar El Meleh, une jeune femme a été détournée par un individu et le cadavre d'un sexagénaire gardien des forêts a été trouvé.

↳ **Gouvernorat de Kairouan :**

A la cité El Menchya, un enfant de 13 ans a été agressé sexuellement par un commerçant de la région. Dans la municipalité de Abida, un jeune de 18 ans a coupé la route et agressé par jets de pierre la présidente du parquet général.

Dans la ville de Kairouan, un acte de violence routière a évolué vers un échange d'insultes et de coups ainsi qu'un acte de violence policière quand des agents de l'ordre ont violemment agressé un membre de la Fédération de l'industrie et du commerce.

Durant ce mois de Février, un nourrisson de 3 jours a été retrouvé abandonné devant les escaliers de l'hôpital régional.

Par ailleurs, une collégienne a agressé son enseignante qui lui a confisqué son téléphone durant le cours.

↘ **Gouvernorat de Kasserine :**

L'incendie qui s'est déclaré dans l'un des foyers de Thala faisant deux jeunes filles comme victimes, a été le fait le plus marquant en termes de violence éducative et sécuritaire dans le gouvernorat de Kasserine durant le mois de février. Ce gouvernorat a également, enregistré la disparition de deux enfants, âgés de 9 ans.

Le gouvernorat de Kasserine a été le théâtre d'un incident de violence électronique suite au suicide d'une enfant en relation avec le jeu de « la baleine bleue ».

↘ **Gouvernorat de Manouba :**

La zone de Oued Ellil à Manouba a enregistré un incident d'agression sexuelle dans le détournement d'une jeune femme avec l'agression de son compagnon. A Tebourba, les occupants d'un autobus ont été interceptés et agressés.

Dans la région d'Al-Jadeyda, un acte de violence familiale a eu lieu, et au cours duquel un jeune homme a brûlé la maison de la famille après un différend.

↳ **Gouvernorat du Kef :**

La délégation de Dahmani a été le théâtre d'une violence criminelle quand l'école de la région a été saccagée et brûlée en partie.

↳ **Gouvernorat de Mahdia :**

Un cas d'agression familiale a eu lieu dans la ville de Mahdia au cours duquel une mère a battu sa fille avec une chaîne en métal. A Ouled Chemakh, le dortoir de jeunes filles a été saccagé. A Charbane, la violence était de nature criminelle à travers le vol d'un troupeau de bétail.

↳ **Gouvernorat de Médenine :**

Ce gouvernorat a enregistré un cas de violence criminelle lors duquel une mère et sa fille ont été séquestrées par des inconnus

35

↳ **Gouvernorat de Monastir :**

Hormis plusieurs vols, de nombreux cas de violences ont été observés durant le mois de février dans le gouvernorat de Monastir.

La région de Sekrine à Teboulba, a connu le viol et le meurtre d'un adulte de 57 ans.

Suite à un différend qui les opposait, un jeune homme a entraîné jusqu'à la mort un autre jeune.

À Moknine, un inconnu a agressé sexuellement une fillette de 12 ans sous la menace.

↘ **Gouvernorat de Nabeul :**

La violence dans le gouvernorat de Nabeul était essentiellement de nature sexuelle. À Grombalia, un vieil homme a violé un enfant mineur. Dans la région de Bir Chalouf, un enfant de 4 ans a été victime d'abus sexuels.

Par ailleurs, une jeune fille de 16 ans a été enlevée à Hammamet. A Nabeul Ville, une femme qui faisait commerce des enfants mineurs a été arrêtée et le centre de santé a enregistré l'effraction et le vol de certains médicaments.

↘ **Gouvernorat de Sfax :**

Sfax a enregistré une agression sexuelle sur un garçon de 17 ans. La zone industrielle de la route de Gabes a été témoin d'une agression qui a conduit à la mort d'un homme.

↘ **Gouvernorat de Sidi Bouzid :**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid a enregistré une violence de nature terroriste, dans lequel un extrémiste religieux a attaqué un habitant de Sidi Ali ibn Aoun en lui volant ses réserves alimentaires.

Cette même région a, également, été témoin d'un acte criminel au cours duquel un homme âgé a été tué par un de ses proches.

↘ **Gouvernorat de Sousse :**

Le gouvernorat de Sousse a également enregistré plusieurs cas de violence sexuelle.

Dans la région de Hammam Sousse des jeunes filles de 16 ans ont été détournées. Dans Sousse ville une jeune fille de 14 ans a été violée sous la menace d'arme. Dans la cité de Jeunes, deux jeunes individus ont tenté de détourner une jeune fille sans succès.

Par ailleurs, cette même ville a connu plusieurs actes criminels de vol et de braquage.

Sousse a également vécu un incident de violence familiale quand une famille a délibérément rasé les cheveux de sa fille lorsqu'elle a demandé le divorce. A Hammam Sousse, un mari a poignardé sa femme lorsqu'elle a lui demandé de l'argent pour les dépenses domestiques. Dans cette même région, un autre mari a agressé, séquestré et pris de force le téléphone de sa femme.

Boujafar a connu un événement douloureux lié à une violence électronique quand une enfant a tenté de se suicider en jouant aux challenges de l'application « marie».

↳ **Gouvernorat de Tozeur :**

La délégation de Tamaghza, a connu un acte de violence sexuelle à travers le viol d'un enfant de 9 ans par un vieil homme.

↳ **Gouvernorat de Tunis :**

La région de Sejoumi a enregistré un incident violent de nature sexuelle dans la tentative de détournement d'une jeune fille. Dans la Medina, un groupe de jeunes a jeté l'un d'eux suite à une dispute lors d'une soirée alcoolisée.

Dans la cité des Juges, un adulte a délibérément poignardé son ami après un différend qui les a opposés.

Par ailleurs, la capitale a vécu un certain nombre de violences sportives qui ont accompagné les matchs de football.

↳ **Gouvernorat de Zaghouan :**

Le gouvernorat de Zaghouan a vu un incident de nature criminelle quand une vieille dame a été agressée et battue sans raison par un inconnu.